

2024_20D

COMMUNE DE NOZEROY

Extrait du registre des délibérations

OBJET: **Approbation du Compte de gestion du Comptable dressé par M. Renaud POUCHERET.**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix avril à 20 heures, le Conseil Municipal de Nozeroy légalement convoqué le vingt-six mars deux mille vingt quatre s'est réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de M. CHAUVIN Dominique.

Présents : Dominique CHAUVIN, François MIVELLE, Daniel JEANNAUX, Marine BINETRUY, Sylvie BOURGEOIS, Emilie COULON, Georges BALANCHE

Absents excusés : Audrey MENIN (pouvoir transmis à Emilie COULON).

Absent : Néant

Secrétaire : Marine BINETRUY

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice **2023** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2023**,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2022** celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier **2023** au 31 décembre **2023**, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2023** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice **2023** par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme et certification,

Cachet et signature

Le Maire,
Dominique CHAUVIN

La Secrétaire
Marine BINETRUY

